



Résolution du PS Suisse

approuvée par le Congrès du parti des 8 et 9 septembre 2012 à Lugano
élaborée par le Comité directeur du PS Suisse en collaboration avec le comité provisoire du projet « PS migrant-e-s »

« PS migrant-e-s »

Plan d'action visant à renforcer la participation politique des immigré-e-s au sein du parti

Le Congrès du PS charge le Comité directeur de prendre, en étroite collaboration avec le comité provisoire du projet « PS migrant-e-s », toutes les mesures nécessaires à la création d'une nouvelle structure dénommée « PS migrant-e-s ». Cette entité – censée être mise en place de bas en haut – sera, en cas de succès, dotée des mêmes droits et soumise aux mêmes obligations statutaires que les Femmes socialistes et la Jeunesse socialiste, à l'expiration d'une phase de structuration de deux années.

« PS migrant-e-s » vise à accroître – tant au sein du parti qu'à l'extérieur – la participation politique et la représentativité de l'ensemble des immigré-e-s, qui partagent les valeurs socialistes.

Nombreuses sont aujourd'hui les immigré-e-s qui ne sont pas suffisamment intégré-e-s à la vie politique suisse. C'est, en particulier, dans les cantons qui n'ont pas encore instauré le droit de vote et d'éligibilité des immigré-e-s sans passeport suisse sur les plans communal et cantonal que ce constat est le plus frappant. Cela étant, la nouvelle structure « PS migrant-e-s » est conçue pour être en premier lieu un instrument au service des partis cantonaux ou de certaines sections d'entre eux, au sein desquels les immigré-e-s étaient jusqu'alors sous-représenté-e-s par rapport au pourcentage de la population de résidence qu'elles constituent.

En revanche, cette nouvelle structure devrait revêtir une moindre portée pour les partis cantonaux au sein desquels les immigré-e-s sont déjà bien intégré-e-s. Il convient donc de laisser à ceux-ci la latitude de renoncer à créer une telle structure.

Dans nombre de partis cantonaux et sections locales du PS, on relève un énorme besoin de rattrapage en matière d'intégration politique des immigré-e-s. Le Congrès du PS de Lugano invite ces partis et sections à examiner l'opportunité de mettre en place une structure spécifique « PS migrant-e-s » agissant à titre de groupe de pression, dans le but de faire progresser concrètement l'intégration politique des immigré-e-s partageant nos valeurs fondamentales et, à cette fin, de collaborer étroitement avec le comité provisoire de « PS migrant-e-s ».

Le Congrès de Lugano appelle tous les partis cantonaux et sections à promouvoir l'adhésion au parti socialiste des immigré-e-s – qu'ils aient ou non le passeport suisse – et à leur permettre de participer à la vie de celui-ci au même titre que les adhérents suisses et avec un poids pour le moins proportionnel au pourcentage de la population de résidence qu'elles représentent. Les immigré-e-s doivent pouvoir militer pour les idées socialistes, être membres à part entière du comité, de toutes les commissions importantes et de la présidence. Il faut, enfin, qu'elles puissent faire acte de candidature à toutes les fonctions politiques.

Le Congrès du PS charge, en outre, le Comité directeur d'assurer le suivi des travaux du comité provisoire du projet « PS migrant-e-s » et de soutenir celui-ci dans l'accomplissement

de sa mission. Il s'agira plus précisément de définir et mettre en œuvre un plan d'action permettant d'épauler efficacement les partis cantonaux et sections locales dans les efforts qu'ils feront pour favoriser l'intégration politique des immigré-e-s. Enfin, à tous les niveaux du parti, il importera d'offrir des formations concrètes propres à renforcer la diversité des origines des immigré-e-s au sein du parti et à mettre celles-ci sur pied d'égalité avec les adhérents suisses eu égard à la place qu'elles occupent dans notre société.